



## FORMATIONS COURTES

## PERFECTIONNEMENT

DIST.

DDA

Ref. : 8992148

Durée :  
2 jours - 15 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1795 € HT

Repas inclus

# GÉRER EFFICACEMENT LES CONTRATS D'ASSURANCE

## De la souscription au règlement du sinistre

Le Code des assurances encadre la relation assureur/assuré tout au long de la vie du contrat. Chaque étape, de la souscription à la résiliation, en passant par le règlement d'un sinistre, est soumise à un formalisme particulier. Maîtriser les règles applicables à l'opération d'assurance est le moyen le plus efficace de sécuriser le contrat et d'optimiser sa gestion.

### LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

Paris

19 et 20 juin 2025

- 19/06/2025 09:00 --> 20/06/2025 17:30 à Paris
  - 19/06/2025 09:00 --> 19/06/2025 17:30
  - 20/06/2025 09:00 --> 20/06/2025 17:30

### OBJECTIFS

Maîtriser les caractéristiques du contrat d'assurance  
Optimiser la gestion de ses contrats d'assurance, de la souscription à la résiliation  
Maîtriser les étapes d'un règlement de sinistre pour améliorer ses process

### EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

### POUR QUI ?

Responsables assurance et leurs collaborateurs  
Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables à l'assurance

### PRÉREQUIS

Avoir suivi " [Conclusion et gestion de contrats d'assurance](#) " (code 92081)

### COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser le cadre légal et réglementaire des contrats d'assurance

### PROGRAMME

Pendant  
Gérer efficacement les contrats d'assurance

Autodiagnostic : chaque participant évalue ses pratiques de gestion des contrats d'assurance

#### Analyser les caractéristiques du contrat d'assurance

##### Définir le contrat d'assurance

- Environnement légal et réglementaire
- Portée des principales dispositions du Code des assurances
- Lexique des termes usuels en assurance



## **Recenser les documents composant le contrat d'assurance**

- Conditions générales et particulières, annexes...

## **Déterminer les intervenants au contrat et analyser leurs droits et obligations**

- Assurés et bénéficiaires
- Organismes d'assurances : sociétés, mutuelles, institutions de prévoyance...
- Intermédiaires : agents, courtiers, producteurs salariés...

## **Maîtriser les étapes de la souscription**

### **Identifier les différentes catégories d'assurances**

- Distinction entre assurances dommages et assurances de personnes
- Contrats individuels, collectifs et multirisques
- Liste des principales assurances obligatoires

### **Sélectionner le contrat correspondant à ses besoins**

- Identifier les risques à couvrir
- Analyser le contrat proposé
- Être capable de négocier les clauses

### **Analyser le mécanisme de la formation du contrat**

- Points clés de la formation : déclaration du risque et contenu de la proposition d'assurance
- Valeur et portée de la note de couverture et des attestations d'assurance

Exercice d'application : étude de plusieurs contrats et recherche des clauses essentielles

## **Gérer au mieux ses contrats**

- Analyser les modifications en cours de contrat

Étude de cas : analyse de la jurisprudence

- Comprendre le calcul de la prime

Exercice d'application : calcul d'une prime d'assurance

- Inventorier les cas de résiliation

## **Agir efficacement en cas de sinistre**

### **Recenser les obligations de l'assuré**

- Délai et forme de la déclaration
- Sanctions en cas de non-respect des obligations

### **Déterminer les obligations de l'assureur et les modalités de règlement**

- Expertise des dommages
- Étendue de la prestation en assurances de personnes / de dommages : distinction principe forfaitaire / indemnitaire
- Incidences de la subrogation de l'assureur en assurances de dommages
- Calcul de l'indemnisation en fonction des limites légales et contractuelles

### **Connaître les recours en cas de litige**

Étude de cas : analyse de différents cas de règlement de sinistres



### Le + de la formation

Un module e-learning d'1h30 sur les « *Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend !* » disponible en amont et en aval de votre formation

## INTERVENANTS

Franck DOMENECH  
Expert en assurances  
Indépendant

Isabelle VIGNOLLE ULDARIC  
Avocat Associé  
VIGNOLLE

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

